

MCE009 - Lutter contre les fake news !

Présentation

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé.

Cette microcertification s'adresse :

- aux professionnels de la veille stratégique, de la gestion de l'information, et du knowledge management, souhaitant se perfectionner dans ce domaine,
- aux communicants d'entreprise, community managers, iconographes, documentalistes audiovisuels,
- aux personnes souhaitant se reconvertir dans des voies professionnelles où la désinformation est susceptible de s'inscrire dans les années à venir.

De façon générale, à tout professionnel conduit à faire circuler de l'information ou à défendre l'image de marque d'une activité, d'un produit ou d'une organisation.

Objectifs pédagogiques

À la fin de cette micro-certification, les auditeurs doivent être capables de :

1. Définir le vocabulaire lié à la désinformation et les nuances entre les différents concepts (désinformation, fake news, deep fake, mésinformation, complotisme...).
2. Expliquer l'écosystème de la désinformation à travers son histoire et son évolution exponentielle.
3. Contextualiser la désinformation pour mieux comprendre et identifier les enjeux pour une organisation en terme notamment de réputation, de sécurité, et de santé.
4. Cartographier les différents acteurs et identifier leurs intérêts (politique, économique, médiatique...).
5. Utiliser des outils dédiés, entre autre ceux liés à l'IA, pour détecter les fausses informations textuelles, visuelles et sonores.
6. Identifier, évaluer et classer les différentes sources d'information pour garantir leur fiabilité.
7. Acquérir une compréhension approfondie des aspects sociologiques liés à la désinformation et créer des représentations graphiques pour illustrer ces concepts.

Compétences

- Détecter la désinformation selon des processus, méthodes et outils spécifiques afin d'éviter ses conséquences délétères réputationnelles, politiques, sanitaires ou économiques.
- Analyser les raisons et mécanismes de la désinformation, chercher les mobiles des auteurs pour identifier et prévenir les futures actions malveillantes.
- Proposer des stratégies pour lutter contre la désinformation en tenant compte de l'évolution technologique.
- Former les collaborateurs à identifier les sources des différentes informations et leur fiabilité pour établir un cercle vertueux de transmission de l'information dans les organisations professionnelles.
- Garantir la qualité, dans toutes les sources d'information disponibles, pour créer un environnement professionnel sain et digne de confiance.

Programme

Contenu

Mis à jour le 09-12-2024



Code : MCE009

Certification de type Experte
Enseignement de type cours
0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN15 - Stratégies / 1

Contact national :

MC

2 rue Conté
75003 Paris

Maxime Wotquenne

maxime.wotquenne@lecnam.net

Les besoins en matière de professionnels capables de détecter et combattre les fausses informations, avec des outils adaptés, une méthodologie éprouvée et une pleine conscience des enjeux sont très importants dans la société actuelle et future. Nous proposons d'offrir un panorama à 360° sur le sujet, afin que les parties prenantes puissent acquérir les compétences requises de manière rapide et efficace et qu'elles puissent les mettre en application directement au sein de leur organisme.

La formation s'articule autour des concepts suivants :

1-La lutte contre la désinformation est un enjeu prioritaire dans le monde contemporain qui doit être traité de façon méthodique et professionnelle avec des outils et une méthodologie adaptée.

2- L'émergence des technologies liées à l'Intelligence Artificielle remet en perspective les processus de vérification de l'information et des solutions adéquates doivent être proposées,

3- Les risques pour les entreprises sont considérables et cet enjeu doit être appréhendé de manière rapide, adéquate et responsable.

Cette microcertification est dispensée sur 27 h : 9 séances de 2 h, une séance de 3 h et une séance de 6h (séances comprenant des présentations, vidéos, des exercices, des lectures articles etc). Elle est entièrement en FOAD asynchrone, à l'exception de la séance d'ouverture en FOAD synchrone. Cette séance d'ouverture sera programmée à un rythme régulier mensuel.

Chaque séance est réalisée par un intervenant expert et reconnu sur le sujet .

Le programmé des séances est :

Séance 1 : Ouverture (2 h) - par [Maxime Wotquenne](#)

Séance 2 : Veiller et alerter sur la désinformation (2 h) - par [Mathieu Andro](#)

Séance 3 : Faits, opinions et narratifs dans le complotisme (2 h) - par [Vincent Madec](#)

Séance 4 : Fiabilité des sources (2 h) - par [Véronique Mesguich](#)

Séance 5 : Quand l'image ment, partie 1 : les images intègres (2 h) - par [Claire Scopsi](#)

Séance 6 : Quand l'image ment, partie 2 : les images artificielles ou artificialisées (2 h) - par [Claire Scopsi](#)

Séance 7 : Fiabilité de l'information en entreprise (2 h) - par [Gonzague Chastenet](#)

Séance 8 : Persuasion dans la désinformation (3 h) - par [Béatrice Arruabarrena](#)

Séance 9 : Initiation à l'IA dans le cadre de la désinformation (6 h) - par [Xavier Aimé](#)

Séance 10 : Wikipédia, outil d'information ou de désinformation? (2 h) - par [Guy Delsaut](#)

Séance 11 : Astroturfing sur les réseaux sociaux (2 h) - par [Guillaume Sylvestre](#)

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

L'évaluation finale se fera d'une part à travers 10 QCM. Excepté pour la séance d'ouverture, à la fin de chaque séance, un QCM de 10 questions sera proposé afin de valider l'acquisition des compétences enseignées durant le cours. Un minimum de 50 % de bonnes réponses sera requis pour opérer cette validation

D'autre part Il sera également demandé à chaque auditeur de réaliser une étude de cas originale de la gestion d'une fake news selon un scénario précis. L'étude de cas devra intégrer les compétences acquises lors des différentes séances.

Ce travail devra faire l'objet d'une restitution filmée et être déposé sur l'espace de formation avant une des 4 dates proposées sur l'année (une par trimestre) .

A compter du jour de sa participation à la séance d'ouverture, l'auditeur aura un an maximum pour effectuer le parcours de formation et déposer son cas d'étude.

Le cas d'étude sera noté sur 20. L'acquisition prouvée des compétences sera bien sûr primordiale (15 points), mais le story-telling, la créativité et l'esprit d'initiative seront également pris en considération (5 points).

Les auditeurs devront avoir validé 50 % de l'ensemble des QCM et obtenir une note minimale de 12/20 sur le cas d'étude pour obtenir la microcertification.